

RAPPORT DE RÉALISATION DE LA MOTION 5.03/24

Un lieu d'étude pour la jeunesse

Mme Leïla Hanini, Parti socialiste

A la suite de l'acceptation de la motion 5.03/24, le Service CSJL a réalisé les démarches nécessaires pour l'ouverture d'une salle d'étude, qui a été mise en service le lundi 9 décembre 2024 pour une période test de 6 mois, soit jusqu'à début juin 2025. Cette salle a été aménagée dans une partie de l'appartement au 1^{er} étage de l'immeuble sis à la route de Porrentruy 16, propriété de la Municipalité, et propose 12 places de travail pour les jeunes qui étudient et/ou habitent à Delémont, ainsi qu'un WC et un point d'eau ; la surface utilisée est de 51.2 m². Deux pièces de l'appartement ont été condamnées et ne sont pas accessibles aux étudiantes et étudiants.

La salle d'étude est équipée sommairement avec des tables et des chaises issues de l'ancien mobilier du restaurant du Centre sportif. Des luminaires récupérés dans une classe du Château ont également été posés. Une connexion wifi est mise à disposition. L'entretien des lieux se fait par les concierges de la commune, une fois par semaine.

Les coûts de mise en service de la salle d'étude sont les suivants :

• Electriciens (luminaires + internet)	: CHF 2'107.85
• Signalétiques sur place	: CHF 539.40
• Mise en service du Wifi	: CHF 219.15
• Impression flyers	: CHF 821.55
• Envoi flyers	: CHF 1'210.75
• Achats matériels divers	: <u>CHF 177.70</u>
TOTAL	: CHF 5'076.40

Les coûts d'exploitation quant à eux, calculés par mois, se composent des éléments suivants :

• Location (CHF 50.-/m ² /an, sans les charges)	: CHF 213.35 (locaux communaux, écriture interne)
• Charges (énergie, électricité, eau, divers)	: CHF 160.-
• Conciergerie (5.5h/mois + produits)	: CHF 180.- (supportés à l'interne, sans augmentation de dotation)
• Abonnement Swisscom (Wifi)	: <u>CHF 120.-</u>
TOTAL	: CHF 673.35

Afin de pouvoir fréquenter la salle d'étude, les personnes intéressées doivent s'adresser au Service CSJL qui, contre paiement d'une caution de CHF 30.-, leur remet un badge qui leur permet d'entrer 7 jours sur 7 dans la salle d'étude, entre 7h et 22h. Les utilisateurs et utilisatrices reçoivent également la directive d'utilisation de la salle d'étude, à laquelle ils doivent se conformer.

Entre le 9 décembre 2024, jours de l'ouverture officielle, et le 10 mars 2025, le Service CSJL a délivré 13 badges à des jeunes aux profils divers : 6 d'entre eux étudient au niveau secondaire II et 7 au niveau tertiaire ; 5 habitent à Delémont et 8 dans les communes de la couronne ; 5 finiront leurs études en 2025, les 8 autres entre 2026 et 2031. Sur cette même période, 30 entrées au moyen desdits badges ont été enregistrées. Le jour le plus fréquenté est le lundi et la période de la journée la plus utilisée est l'après-midi. Ces données sont issues des relevés d'ouverture de la porte par les badges, il n'est pas possible de savoir si les jeunes en possession d'un badge viennent seuls ou avec des ami-e-s pour travailler.

En termes de communication, tous les jeunes Delémontain-e-s de plus de 15 ans ont reçu l'information de l'ouverture de cette salle d'étude dans un courrier relatif à la politique de l'enfance et de la jeunesse envoyé en septembre 2024. Un flyer a été distribué en tout-ménage le 25 novembre 2024. Un communiqué de presse a été envoyé aux médias régionaux à la même date, dont a résulté un article sur RFJ (25.11) et dans le Quotidien Jurassien (29.11). Un article a également été publié dans le « delémont.ch » du mois de décembre 2024. Une matinée « portes ouvertes » a été organisée le 7 décembre, permettant la visite des lieux et l'obtention d'un badge d'accès.

Après seulement 3 mois de fonctionnement, le bilan est positif. A priori les demandes de badges et la fréquentation de la salle d'étude devraient augmenter à l'approche de la période d'examen de la fin d'année scolaire, depuis le mois de mai probablement. Le Conseil communal se réjouit du succès de cette offre, relativement peu coûteuse et qui répond à un besoin, et souhaite poursuivre au-delà de la phase-test, pour autant que les demandes continuent d'affluer et que les locaux de la route de Porrentruy 16 restent disponibles.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

Le chancelier :

Damien Chappuis

Nicolas Guenin